

20 C.

Journal du Lot

20 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur
L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	1 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un ministère tombe... mais la livre monte! — L'opinion d'un cartelliste sur la belle besogne de nos élus. — Les chiffres du scrutin: Extrémistes et droitières à l'assaut des maroquins! — Un bilan: la caisse est vide!... — L'opinion de la presse de gauche.

Un ministère de plus est renversé. En compensation, la livre dépasse 200 francs.

Qu'importe aux politiciens la dégringolade du franc et la ruine du pays, si dans la tourmente ils peuvent récolter un maroquin!

La *Petite Tribune*, qui n'est pas suspecte de réaction puisqu'elle est rédigée par un ensemble de sénateurs et de députés élus sur les listes du cartel (Antériou, Jean Bose, P. Cazals, Fribourg, Fiori, Jean Loquin, Julien Durand, Nogaro, S. Reynaud...) la *Petite Tribune*, disons-nous, publie dans son n° du 16 juillet, le fillet suivant qui a une particulière saveur sous la plume d'un cartelliste:

Il serait désirable que le « brave électeur » puisse s'introduire dans les travées de la salle des séances ou se répandre dans les couloirs de la Chambre.

Il pourrait se rendre compte de quelle façon certains défendent les intérêts généraux de l'Etat.

Il serait fixé sur l'attitude de ses élus qui ne peuvent se résigner à vivre sans « maroquin » et dont l'unique souci est de discréditer et de poignarder dans le dos les malheureux ministres en fonction.

Aucun projet, aucune solution n'est acceptable en dehors d'eux.

Brave électeur, tu aurais pu apprécier l'attitude de ceux qui acceptaient M. de Champetier de Ribes et qui n'ont que sarcasmes et propos injurieux pour nos pauvres ministres de l'heure.

Brave électeur, tu aurais vu ces exclamations de joie, ces battements de mains, chaque fois qu'une pointe acérée était lancée par les adversaires de la démocratie, contre les républicains qui sont en cet instant au pouvoir!

Tu les aurais vus, rampant dans les couloirs, allant de groupe en groupe, jeter la suspicion et le doute sur les intentions véritables de leurs collègues.

Tu aurais pu juger et comprendre comment et pourquoi si souvent on renverse des ministères.

Si après ça tu n'étais pas parti éccouré, vraiment, c'est que tu ne serais pas difficile!

Laissons le lecteur libre de son commentaire. Nous sommes certains qu'il jugera comme il convient les politiciens qui mènent le pays à la banqueroute....

En attendant nous sommes en pleine crise: 288 députés ont signifié son congé à M. Caillaux.

Ces 288 vont-ils pouvoir recoudre après avoir si bien démoli?

En examinant les bulletins des votants on constate que ces 288 voix se composent de:

- 28 communistes,
- 96 socialistes-unifiés,
- 48 radicaux-socialistes,
- 16 socialistes,
- 14 groupes du centre gauche,
- 62 modérés et centre droit,
- 26 indépendants.

Soit 124 membres de l'extrême gauche qui sont pour la dictature du prolétariat, la violation des règles constitutionnelles (Compère-Morel l'a proclamé à la Tribune) et la quasi-suppression des libertés parlementaires.

A ces 124 extrémistes s'ajoutent 78 républicains de qualifications diverses: soit un total de 202 voix.

La majorité a été assurée par 88 modérés ou droitières, qui rêvent de dictature et qui sont mis en goût par l'aventure des pays qui nous entourent.

Comment, de cet amalgame étrange, pourrait-il se dégager une majorité stable et compacte, unie sur un programme commun?

Ces divers groupes se sont donnés

la main pour démolir, ils sont dans l'impossibilité absolue de travailler ensemble à la reconstruction.

Et pourtant la besogne n'est pas mince, car l'heure est critique. Le rapporteur de la Commission des finances, dans son rapport, a fait connaître la lamentable situation de la Caisse!...

M. de Chappedelaine a donné les chiffres suivants:

Le Trésor français dispose à la Banque de France de 600 millions seulement.

A ce chiffre on peut ajouter:

1^o le produit des impôts recouvrés par l'enregistrement, les douanes et les contributions directes, — total inconnu, mais qui n'est pas formidable;

2^o le rendement des impôts directs — d'un rendement dérisoire tant que les feuilles n'auront pas été distribuées.

Donc à l'actif, 6 à 700 millions.

En regard, voici le total des paiements à effectuer d'ici le 25 août:

traitements et soldes... 550 millions de fr. versement aux Etats-Unis... 414 — — coupons des emprunts d'août... 303 — — versement à l'Angleterre 700 — —

Au total d'ici le 25 août bien près de 2 milliards de francs, — si la livre reste au cours de 200! Plus de 2 milliards si la livre continue son ascension!

Résumons: A payer, d'ici un mois, — au bas mot: 2.000.000.000

En caisse... 700.000.000

Déficit... 1.300.000.000

Voilà, brutale, la situation de notre trésorerie.

C'est dire combien il est urgent de mettre fin au gâchis, combien il est souhaitable qu'on en finisse avec les discussions stériles pour placer à la tête du pays des hommes inspirant confiance, prêts à fournir l'effort maximum pour l'assainissement de la situation.

Mais le temps presse, les événements vont vite et le franc marche à une allure terrifiante et désordonnée vers le gouffre sans fond!

Tous les journaux souhaitent comme nous la trêve des partis pour qu'on se mette enfin à la besogne d'une façon utile.

Mais, même à gauche, il y a de l'aigreur!

La Lanterne écrit:

« Donc il [le nouveau cabinet] devra résoudre le problème financier en collaboration constante avec la Chambre, sans recourir à l'inflation, sans faire appel aux crédits étrangers, sans ratifier les accords avec l'Amérique, et au surplus son plan ne sera pas celui des experts.

Soit, nous ne pourrions pas trouver mauvais qu'il en soit ainsi. Pourtant, il y a une condition: il faut aboutir, il faut opérer le rétablissement financier ou se résigner à la catastrophe.

Le gouvernement qui s'en va jugerait sa tâche impossible sans les pleins pouvoirs; celui qui compte la réaliser dans le cadre parlementaire, et avec les seules ressources du pays... nos vœux sont avec lui! Mais par pitié qu'il agisse, qu'il se garde d'une erreur au bout de laquelle serait la catastrophe.

L'Ere Nouvelle est inquiète:

«...Il n'y a plus un jour, plus une heure, plus une seconde à perdre, messieurs du Parlement, pour former le gouvernement de salut public que le pays attend et auquel vous serez bien obligés de donner les délégations de pouvoirs indispensables.

Si l'on doit en arriver là, il serait misérable d'avoir jeté par terre un ministère, simplement pour suivre ses traces.

C'est bien ce que déclare la Volonté, journal cartelliste:

« Lorsque le pays, déjà éccouré, connaîtra les détails de l'effarante séance où l'on a vu le président de la Chambre descendre de son siège pour prêter la main, lui homme de gauche, lui, hier encore chef respecté du parti radical, à l'opération misérable menée par le plus suffisant et le plus acharné des conservateurs, — lorsque le pays connaîtra cela, pourra-t-il le tolérer? Acceptera-t-il d'être victime de cette abominable démagogie par laquelle on l'assassine? »

Voilà qui cadre assez bien, comme allure, avec l'appréciation du même

genre que nous publions en tête de ces lignes en l'empruntant à un cartelliste de la *Petite Tribune*. Mais il y a dans le mot de la *Volonté* une rancœur qui peut être d'origine plus ou moins saine.

Nous préférons ne pas épouser ces tristes querelles.

Nous souhaitons simplement, avec la plus vive énergie, que les ministres de demain, quels qu'ils soient, sachent s'élever au-dessus des partis et ne plus songer qu'au salut de la France.

S'ils atteignent ce résultat, le pays ne s'inquiétera pas de leur origine pour tresser les couronnes méritées!

A. C.

INFORMATIONS

La crise ministérielle

Le ministère Briand a été renversé samedi soir au sujet de sa demande de pleins pouvoirs.

Le président du Conseil s'est trouvé en présence de M. Edouard Herriot qui, descendu de son fauteuil de président et en qualité de président de la Chambre, s'est élevé avec beaucoup d'énergie, au nom des principes constitutionnels, contre le dessaisissement du Parlement.

Le gouvernement a rencontré un adversaire, en la personne de M. Louis Marin qui a résumé les deux raisons qui faisaient résister la Chambre; à savoir: la crainte que des emprunts extérieurs, après la ratification des accords de Washington, fassent tomber le franc au lieu de le relever, et ensuite les inquiétudes qu'inspire M. Caillaux, en raison de son passé.

En vain, M. Caillaux est-il monté à la tribune pour défendre son œuvre. La Chambre s'est trouvée, quant au fond, en présence de deux projets: celui de la commission et celui du gouvernement. La Chambre ne voulait ni de l'un ni de l'autre. C'est sur le principe du passage à la discussion des articles qu'on s'est compté.

Les journaux annoncent qu'une démarche de M. von Langwerth-Simmer, commissaire du Reich pour les régions occupées, a été faite auprès des autorités d'occupation.

D'autre part, M. von Hoersch, ambassadeur du Reich à Paris, fera une démarche auprès du gouvernement français.

Le redressement du franc

M. Franqui a eu une entrevue avec des représentants de la Banque Morgan. Cet entretien, qui a été très cordial, a eu trait, semble-t-il, à l'obtention éventuelle de crédits étrangers.

Les banquiers américains sont partis pour Londres, après cet entretien.

M. Franqui désire que les choses marchent rapidement, car « c'est là, dit-il, une des conditions du succès et je n'ai pas l'intention de m'éterniser au sein du gouvernement ».

Le ministre du Trésor compte avoir mis en train pour la fin de l'année les mesures qui doivent assainir la situation financière de la Belgique, et, dès que ces mesures auront reçu un commencement d'exécution, il se retirerait laissant le soin aux administrations compétentes d'en continuer l'application. Prochainement se tiendra un important conseil de cabinet. Au cours de ce conseil, les ministres seront appelés à délibérer sur les décrets Aen en application des pleins pouvoirs. On prévoit que des mesures importantes seront prises.

Après l'accord franco-suisse

La ratification par la Chambre du compromis d'arbitrage relatif à la question de la zone franche a produit en Suisse l'impression la plus favorable. Le président temporaire du conseil fédéral a fait connaître à M. Briand toute la satisfaction qu'en éprouve le peuple suisse et l'a remercié de son intervention personnelle dans le débat, intervention qui a déterminé, on le sait, la ratification du compromis d'arbitrage à la quasi-unanimité.

En Angleterre

La correspondance échangée ces derniers jours entre le comité exécutif de la Fédération des mineurs et les représentants des Eglises anglaises vient d'être publiée. Mais cette publication coïncide malheureusement avec la réponse faite par M. Baldwin à la demande d'entrevue des évêques anglais.

Le premier ministre a reçu à la Chambre des communes les représentants des Eglises.

« Je juge complètement inutile, a dit cependant le premier ministre, de communiquer vos propositions aux industriels. »

Au Maroc

Quelques tribus résistent

Sur le front nord de la 128^e division, des tirs d'artillerie ont eu lieu

des finances italiennes a déclaré que l'exercice 1925-1926 est marqué par un excédent budgétaire d'un milliard 489 millions, dépassant de 530 millions l'excédent au 30 juin 1925.

« En ce qui concerne le règlement des dettes envers la Grande-Bretagne, le comte Volpi observe que l'Italie paie un peu plus de 14 0/0 de sa dette, alors que la France doit payer 34 0/0. Ce règlement est donc 2 fois 1/2 plus onéreux pour la France. »

En Allemagne

L'incident de Gernersheim

La Bavière a envoyé son rapport au Reich

Il y a quelques semaines, des bagarres eurent lieu à Gernersheim, dans le Palatinat, où des soldats français de l'armée d'occupation entrèrent en collision avec des personnes qui avaient assisté à l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire des soldats allemands tombés pendant la guerre.

Le gouvernement de Bavière, qui avait été chargé par le Reich de faire une enquête, vient d'envoyer au gouvernement de Berlin le protocole attendu concernant cet incident.

Les journaux annoncent qu'une démarche de M. von Langwerth-Simmer, commissaire du Reich pour les régions occupées, a été faite auprès des autorités d'occupation.

D'autre part, M. von Hoersch, ambassadeur du Reich à Paris, fera une démarche auprès du gouvernement français.

En Espagne

Le complot contre le roi d'Espagne

On se rappelle que, dernièrement, la police avait arrêté deux anarchistes espagnols, Ascazo et Duruti, pour complot contre le roi d'Espagne. Un troisième Espagnol vient d'être arrêté pour complicité dans une cabane d'un loftissement situé rue de Montfort, à la Courneuve. Il était porteur de papiers au nom de Ropetto. Conduit à la police judiciaire, il a reconnu avoir fait le voyage d'Argentine à Paris avec les deux anarchistes ci-dessus, mais il a affirmé qu'il n'était pour rien dans le complot contre le roi d'Espagne.

Il a ajouté que ses papiers, au nom de Ropetto, étaient faux. Il a décliné sa véritable identité: il se nomme Gregorio-Jover Cortez; il est né en 1892 à Terruel (Espagne).

En Espagne

M. Primo de Rivera enchanté de son voyage en France

Dans une note qu'il a remise à la presse, le président du conseil se déclare enchanté de son séjour en France et très touché des attentions que lui prodiguèrent le chef de l'Etat, le gouvernement et toutes les hautes personnalités civiles et militaires.

Le général Primo de Rivera est convaincu que la France, pays toujours travailleur, triomphera de toutes les difficultés.

Aux Etats-Unis

Mariages invalidés

Le Shipping Board informe les capitaines de ses navires que les mariages contractés sous leurs auspices n'ont aucune valeur légale. Les personnes fort nombreuses qui se sont unies dans ces conditions voudraient bien savoir si elles sont ou non mariées!

Les criminels américains se promènent en liberté

90 0/0 des criminels se promènent en liberté aux Etats-Unis. Telle est la constatation faite par les autorités policières.

Au reste, 75 0/0 de ceux qui ont été appréhendés ont été acquittés.

En Suisse

La légation d'Amérique à Berne est gardée par la police

Des forces de police montent la garde autour de la légation d'Amérique à Berne, depuis que M. Gibson, représentant des Etats-Unis, a reçu des lettres de menace dans lesquelles on le prévient que des représailles seraient exercées contre lui au cas où les communistes italiens Sacco et Vanzetti subiraient la peine capitale à la date qui a été fixée, c'est-à-dire le 24 juillet courant.

Sacco et Vanzetti ont été condamnés à mort, on s'en souvient, pour avoir assassiné un officier payeur.

sur les pentes nord du Rhiana. Des bombardements d'aviation sur les dissidents ont eu lieu dans la vallée de Darel-Oued.

Sur le front de la 4^e division, le poste de nos partisans de Meha a repoussé des attaques des insoumis Ktma.

Sur le front sud, nos adversaires opposent à l'investissement de la région des Beni-Zegout et des Ait-Seghouen une résistance farouche et désespérée.

La 1^{re} division renforcée de la 5^e brigade, opère chez les Beni-Hassan, avec lesquels le détachement Burniol a eu, le 16, un vif engagement. La 5^e brigade pousse ses partisans le long de la crête, qui sépare l'oued Oubougha et l'oued Tafert, en direction de Aïn-Segrouchen.

La 6^e brigade a repoussé une contre-attaque au nord de la forêt de Tafert.

Le détachement Gendre progresse sur le Kkivat. Le détachement Freydenberg a débouché de Tizi-Nouidei et a progressé jusqu'au premier coude du Trik-Soltan, dans la haute vallée de l'Ouidal ou Achabal.

Le temps est devenu très mauvais et empêche les opérations.

En Bosnie

Une avalanche pulvérise un train

Une terrible catastrophe vient de se produire en Bosnie, sur la ligne de chemin de fer qui relie Sarajevo à Zavidovk. Au fond d'un défilé profond et sauvage, une avalanche s'est produite, juste au moment du passage d'un express. Couvrant d'un bruit de tonnerre le grondement de la locomotive et du convoi, une masse de rochers et de pierres s'est écroulée des flancs abrupts de la montagne, sur les wagons, instantanément défoncés et pulvérisés. Les détails manquent encore. Mais on croit que pas un voyageur n'est saif. Des médecins et des infirmiers se sont aussitôt rendus sur les lieux de la catastrophe, avec des équipes de sauveteurs. On a jusqu'ici retrouvé 117 cadavres.

En Pologne

Une prison attaquée par des femmes

La police polonaise a procédé à l'arrestation d'une trentaine de personnes, pour la plupart des femmes, qui s'étaient livrées à l'assaut de la prison de Dzielna, pour délivrer des prisonniers politiques. Les femmes menèrent le combat avec fureur et les portes de la prison furent à un moment donné forcées.

Election sénatoriale

Dimanche a eu lieu à Carcassonne une élection sénatoriale en vue de pourvoir au remplacement de M. Gauthier, sénateur, radical socialiste, décédé. En voici le résultat:

Electeurs inscrits, 743; nombre de votants, 742; enveloppes trouvées dans l'urne, 741; bulletins blancs ou nuls, 35.

Ont obtenu au premier tour: M. Albert Sarraut, président du conseil général de l'Aude, ambassadeur de France, radical socialiste, 598 voix élu.

Docteur Laffont, socialiste (S. F. I. O.), 100 voix.

Divers, 9.

Chambre des Députés

Séance du 17 Juillet 1926

La Chambre discute le projet tendant à accorder les pleins pouvoirs au Gouvernement.

M. de Chappedelaine, rapporteur, demande à la Chambre de voter le projet.

M. Herriot prononce un discours et demande à la Chambre de refuser la délégation des pouvoirs, car, dit-il, il faut que la collaboration des Chambres soit acceptée.

M. Briand soutient le projet de loi tendant à accorder les pleins pouvoirs.

M. Marin refuse d'accorder les pleins pouvoirs.

M. Renaudel dit que la situation est grave.

M. Caillaux déclare que les pleins pouvoirs sont indispensables au Gouvernement.

« La situation peut devenir extrêmement dangereuse du jour au lendemain. Le gouvernement doit pouvoir faire face à la situation. Ah! si les adversaires du projet du gouvernement pouvaient garantir qu'il n'y aurait aucun amendement sur tous les articles d'un projet plus complet, ce serait parfait. Mais cela ne dépend de personne. Le gouvernement maintient donc son texte parce qu'il ne peut accepter l'éventualité d'une discussion se prolongeant parallèlement avec un désarroi s'aggravant dans le pays.

« Je comprends que sur le principe il y ait des hésitations, mais est-ce que dans tous les pays d'Europe les gouvernements n'ont pas dû avoir recours à des procédés analogues? Est-ce que la Pologne ne doit pas y recourir pour la deuxième fois? »

« Est-ce que le Parlement belge ne vient pas à l'unanimité de donner au gouvernement des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux que demande le gouvernement français? Le projet belge donne pleins pouvoirs au gouvernement pour remanier les taxes, les impôts, assurer le ravitaillement du pays, empêcher les informations de nature à nuire au crédit public, etc. Des sanctions sont prévues en outre pour toutes les infractions aux mesures que doit prendre le gouvernement belge. »

M. Caillaux demande le vote sur la question du passage à la discussion des articles et pose la question de confiance.

Par 288 voix contre 245, le passage à la discussion des articles est repoussé.

CHRONIQUE LOCALE

Après la crise ministérielle

La livre monte ; son ascension ne s'arrêtera pas de longtemps encore, en raison même de la crise ministérielle.

Pour aussi sceptique, optimiste, indifférent, passionné, je m'en f...ichiste que l'on soit, on est bien obligé de se poser la question angoissante suivante : « Ou va-t-on ? » ou plutôt : « Ou nous mène-t-on ? »

Car, il n'y a pas à dire, toutes les bonnes volontés, tous les efforts des citoyens les plus dévoués à la cause du pays, sont annihilés par l'action du Parlement !

Le Parlement a eu peur : peur de quoi ? d'être chassé.

Il a eu peur qu'un décret-loi fût pris, prononçant sa dissolution.

Le Parlement ne veut pas être dissous : les députés tiennent à conserver leur mandat, ils ne veulent pas revenir devant les électeurs. Ils ont raison : ils défendent leur... situation et les bénéfices que rapportent les mandats législatifs.

C'est l'avis de la majorité de la Chambre qui a fait provoquer la crise ministérielle.

Si jamais crise ministérielle a été particulièrement inopportune, c'est bien celle de samedi.

Le pays ne s'attendait pas à un vote hostile du gouvernement.

Le pays a besoin d'être défendu contre les spéculations de toutes sortes. Le gouvernement d'hier avait promis de prendre toutes mesures pour lui donner satisfaction.

C'était une menace bien directe contre les spéculateurs.

Ceux-ci ont été les plus forts : ils ont réussi à faire manœuvrer les grands témoins, qui, sous des dehors démocratiques, ne sont, en somme, que les hommes-liges des gros spéculateurs.

La Chambre a commis une faute, une faute très grave.

Hélas ! pourvu que cette faute ne provoque pas une catastrophe sociale ! C'est pourquoi, la dissolution du Parlement est, maintenant à l'ordre du jour.

« La Chambre, écrit la « Volonté », a voulu conserver ce « pouvoir de direction » que la Constitution ne lui a jamais accordé et que les hôtes du Palais-Bourbon se sont arrogés eux-mêmes. Une fois de plus la Chambre du 11 mai 1924 a parlé pour dire non. Elle, qui n'a jamais su suggérer à l'exécutif un plan d'action précis, elle qui n'a jamais su que repousser dans le désordre et la confusion les plans successifs qui lui ont été soumis, elle a écarté presque frénétiquement le programme net qu'on lui apportait et les hommes capables d'agir qu'elle avait enfin trouvés.

« Devant le pays, elle a prononcé sa propre condamnation.

« Depuis des mois je réclame une dissolution qui hier nous aurait évité la livre à 200, qui demain nous éviterait la livre à 400 ou 500, on ne sait plus. Cette dissolution, la France entière va l'exiger maintenant. »

« Eh ! oui ! la Chambre n'est plus maîtresse de ses unités : elle est impulsive et n'a, comme objectif, que son intérêt à sauvegarder. On l'a bien vu, lors de la bataille au sujet des 42.000 ! »

Pour l'instant, il n'y a qu'à s'incliner ; le nouveau ministère peut faire de belles et grandes choses, s'il est possible d'en faire actuellement !

Mais attention ! La livre, le dollar augmentent ! Le drame social est à craindre.

Les politiciens pourraient bien regretter de l'avoir provoqué !

LOUIS BONNET.

SPÉCULATION

Très intéressant le fait divers suivant qui est relatif à cette affaire de spéculation sur le blé à Angoulême, que nous signalions dans notre dernier numéro :

« M. Queret, commissaire spécial, s'est transporté dimanche au Gond-Poutouvre, près d'Angoulême. Au moment où M. Queret pénétrait dans la minoterie Rivet et déclinait ses nom et qualité, M. Rivet bondit par la fenêtre de son bureau et s'enfuit dans ses magasins, poursuivi par le commissaire et par les agents. Une véritable chasse à l'homme eut lieu alors et l'on put bientôt mettre la main sur le minotier, au moment où il froissait plusieurs feuillets d'un carnet dont il cherchait à se débarrasser.

« Le minotier Rivet se serait livré à des sur-offres pour acquiescer le blé. Son livre d'achats indiquait qu'il payait des blés, jusqu'au 15 juin, au prix de 140 et de 141 francs, et que, à la foire d'Angoulême, le lendemain 15 juin, il offrait 150 fr. et rabaissait du coup 2.400 sacs de grain. »

Encore une fois, on doit se demander si ce minotier est le seul de son espèce qui trafique sur le blé ?

Non : il y a d'autres, beaucoup même de courtiers qui se livrent aux manœuvres du minotier Rivet. Et cela, comme nous le disions, les pouvoirs publics le savent. Mais ils laissent faire.

Le ministre de l'Agriculture qui vient d'être démissionné avait promis de prendre des mesures contre les trafiquants de blé et de céréales.

C'est même à son instigation que la police d'Angoulême a opéré l'arrestation du minotier.

Mais que fera le nouveau ministre de l'Agriculture ? Aggraverait-il les ordres donnés par son prédécesseur ? Ce n'est pas probable !

Quoi qu'il en soit, si on voulait bien, on constaterait que ce n'est pas seulement à Angoulême que la spéculation sévit.

LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires

Question au ministre des finances

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des finances si l'article 28 de la loi du 20 avril 1926, réduisant de 12 p. 100 à 6 p. 100 la taxe perçue sur les voitures aménagées pour le transport des marchandises et, éventuellement, des membres de la famille, les contribuables qui, dans le cours de l'année 1925 ou depuis ont acquitté cette taxe au taux de 12 p. 100 seront remboursés de la différence.

Réponse : Réponse négative. L'article 28 de la loi du 20 avril 1926 ne contient, en effet, aucune disposition à cet égard et il n'est pas au pouvoir de l'administration d'autoriser la restitution de droits qui ont été légalement perçus.

Votes de nos Députés

Sur le passage à la discussion des articles du projet de loi relatif au redressement financier, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Bouat et Malvy.
Contre : M. Calmon.
La Chambre a repoussé par 288 voix contre 243.

Armée

M. Rabois, capitaine au 9^e d'infanterie est détaché aux troupes coloniales.

M. Saintourens, capitaine est affecté au 9^e d'infanterie.

Compatriotes

Notre compatriote Mlle Louise Julia, ancienne élève du lycée Clément Marot vient d'obtenir sa licence ès lettres devant la Faculté des lettres de Bordeaux, à la suite des examens du certificat d'études supérieures (littérature anglaise, philologie anglaise) qu'elle a subis avec succès.

Nous adressons à notre compatriote nos bien sincères félicitations.

Gendarmerie

M. Serris, chef d'escadron retraité de la 7^e légion passe à la 17^e.

M. Vernet, colonel à la suite de la légion de Paris est affecté à la 17^e légion.

M. Piéri, chef d'escadron à la 17^e légion passe à la 13^e.

M. Rousse, lieutenant de la 17^e légion passe à la 18^e.

Ecole de gendarmerie

M. Cayre, lieutenant au 9^e d'infanterie est autorisé à subir les épreuves orales pour l'admission à l'école de gendarmerie de Versailles.

Brevet supérieur

Voici les résultats des examens du Brevet supérieur pour les élèves de l'école normale d'institutrices.

Ont été reçus : Milles Durand, Delbos, Baraçabal, Constant, Clédel, Fourès, Constanty, Hébrard (Laure), Hébrard (Odette), Lescare, Périé, Rouquet, Vernet et Brunies.

Déclarations d'associations

Parmi les déclarations d'associations qui figurent au « Journal Officiel », nous relevons les suivantes qui intéressent notre département.

28 mai 1926 : Syndicat d'initiative de Bretenoux et des Gorges de la Cère. Siège social, Bretenoux (Lot) à la mairie. But : développement du tourisme.

8 juin 1926 : Syndicat des propriétaires et chasseurs, commune de Lalbenque (Lot), interdisant la chasse aux étrangers de la commune. Siège, mairie de Lalbenque.

Des lavoirs s. v. p. !

La question des compteurs paraît bien définitivement réglée.

Malgré toutes les protestations que d'aucuns font entendre, il est à peu près probable que les adversaires les plus acharnés des compteurs s'empresseront d'en faire installer un le plus tôt possible.

Ainsi est faite la mentalité des habitants !

Mais puisque la question des compteurs est réglée, il y a quand même une question d'eau qui se pose ; oui, la question de l'eau pour laver.

Les ménagères devront, demain, comme hier, faire la lessive ; et si les membres du Conseil municipal ignorent, nous leur apprendrons qu'il faut beaucoup d'eau pour faire la lessive, non pas la lessive électorale, mais celle du linge !

Eh bien ! les ménagères sont soucieuses, car ce sera beaucoup de frais d'eau. Voilà une chose à laquelle les édiles n'ont pas songé.

Mais rien ne les empêche de prendre une décision, à savoir de faire installer le plus vite possible des lavoirs en ville.

Cette question sera posée souvent : les ménagères de Cahors sauront bien se faire entendre, certainement mieux que la plupart des électeurs.

Ceux-ci péroreront et s'inclineront. Les ménagères exigeront les lavoirs, puisqu'elles ont bien en leur possession l'eau et qu'on leur défend de laver aux bornes-fontaines.

Les conseillers municipaux qui, il y a quelques mois, préconisaient l'installation des compteurs, peuvent être satisfaits de leur œuvre, mais ils doivent réclamer la construction de lavoirs publics.

Ils auront même le droit d'y aller prendre un bain.

LOUIS BONNET.

Cahors-en-Quercy

Beaucoup de quercynois et des touristes, plus nombreux encore, demandaient le joli livre de M. Eug. Granjé sur « Cahors-en-Quercy ». Ils ne pouvaient se le procurer, l'édition de 1922 ayant été complètement épuisée en quelques mois.

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer que, pour répondre au vœu du public, MM. Meyzenc et Ricard, libraires à Cahors, viennent, avec l'autorisation de l'auteur, de faire tirer une nouvelle édition à 1.500 exemplaires, conforme à la précédente, ornée comme elle des dessins de Mlle Millochau et complétée par quelques notes de mise au point. Cette édition paraîtra dans les premiers jours du mois prochain.

En raison de la grande augmentation du prix du papier, le prix de l'ouvrage a dû être porté à six francs. Les commandes sont reçues dès à présent par les éditeurs. Ils espèrent que la nouvelle édition de ce livre voué à la louange de la vieille capitale du Quercy aura le même succès que celle qui fut complètement enlevée en six mois.

CONTRIBUABLES, ATTENTION !

L'émission des rôles d'impôts se poursuit activement

Le ministère des finances communique la note suivante :

« L'émission des rôles des contributions directes pour 1926 se poursuit activement et aura lieu vers la fin du mois dans soixante-quinze départements ; la confection des rôles des impôts sur le revenu est poussée avec activité, et les premières émissions sont déjà commencées.

« Le ministre vient de prescrire aux percepteurs d'effectuer la distribution des avertissements dans le minimum de temps, et d'amener les contribuables par tous les moyens en son pouvoir à se libérer au moins partiellement dès que les avertissements leur seront parvenus.

« Des instructions rigoureuses sont également données pour hâter le recouvrement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. »

Touristes Américains et Anglais

« What is to be seen here ? » qu'y a-t-il à voir ici ? se demandaient plusieurs touristes, avant-hier, sur le boulevard — « Very much ! chiefly the old town ». Beaucoup de choses, répondis-je en passant, et surtout la vieille ville. — Je me présentais : ces gens sont très formalistes et nous fîmes notre excursion à travers les badernes et les points intéressants de la cité. Naturellement le pont Valentré, l'histoire de sa construction, sa légende, le diable et les usuriers, le pittoresque du fleuve tout cela excita l'admiration et la curiosité de ces visiteurs ; 3 ingénieurs, dont 2 de New-York, un de Singapour et un gros fabricant de soieries de Londres. Mais je leur réservais une réelle surprise.

Le tour de Roquebillière, la vue de la villa de l'Ermitage et ce qu'ils ignoraient totalement sur Gambetta, le Bazar Génois, la Seur du Grand Tribun, encore en vie, et son neveu, le Général Jouinot, le héros d'Iskub.

Ce paysage montueux les intéressa énormément, eux, habitués à la plaine ; mais ce dont ils n'avaient jamais entendu parler, c'est de la truffe, du chène truffier et de la manière de cultiver et de récolter ce fameux tubercule si apprécié chez eux ; ils se faisaient une toute autre idée de cet arbre, magique pour eux, si simple d'apparence.

J'ai encore dans les yeux et devant les yeux leurs visages transfigurés à la vue de ce panorama qui s'offrit subitement à leurs regards, à la Croix Magne ; ils me serraient les mains avec effusion, jamais ils n'oublieraient un pareil spectacle ! Les 4 ponts enjambant les méandres de la rivière, chantée par Clément Marot ; cette échappée vers Mercuès, cette presqu'île si gracieuse, ce ciel d'azur digne de la Riviera ! Ce fut de l'extase ! Il y a quelques jours, disais-je à l'un d'eux, je lisais dans un roman espagnol : « Londres est la ville où l'on voit le soleil à travers les nuages et où l'on dort debout. » Et Cahors ?

« Ou l'on rêve debout », corrigea l'Américain ! et où l'on mange bien ajouta son camarade. Et le 3^e : où l'on est bien accueilli. We'll come back next year ! Nous reviendrons l'an prochain !

Goodby ! Adieu.

Ant. Chéry.

Mort subite

M. Bleye, retraité des contributions indirectes, domicilié à Saint-Cyprien, a été trouvé mort dans la chambre d'un hôtel de notre ville, où il se trouvait depuis deux jours.

Accompagné de M. le docteur Peindarie, le commissaire de police de Cahors s'est rendu sur les lieux afin de procéder aux constatations d'usage. Il a été établi que la mort de M. Bleye était due à une hémorragie cérébrale, et le permis d'inhumation a été délivré.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé par notre commissaire de police contre la tenancière d'une maison de tolérance de notre ville pour infraction au règlement interdisant aux pensionnaires de sortir sans autorisation spéciale.

A la suite de cette contravention, un arrêté municipal a été pris, fixant à huit jours, la durée de la fermeture de cet établissement.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

(Suite, 10)

Divers, com. de St-Jean-Lespinasse	70
Bourgade Albert, St-Jean-Lespinasse	20
Soelle, Blanchisseries, Figeac	20
Pousson Jean, St-Céré	20
Asfaux Antoine, Lamalvalle	20
Clamagnaud, Vve Suësse, Lamalvalle	20
Monney, Urbain, Lacamouliet	20
Blaudis Jean, Souceyrac	20
Divers, Commune de Souceyrac	10
La Gaïsse d'Éparque de Figeac	1.500
Delmas, Pharmaciens à Figeac	20
Delmas Albert, Figeac	40
Delmas Hugues, Éclouant à Figeac	20
Causinille, Figeac	20
Gaubey, Commis greffier à Figeac	20
Vve Léon Delpech, Banquier, Figeac	1.000
Bousquet-Ponté, Banquier, Figeac	1.000
Vieillescasses, Aynac	100
Terrout, Aynac	20
Bonnet, Aynac	20
Leydet, Aynac	20
Giscard, Aynac	20
Ayrols J.-P., Aynac	20
Divers, Commune de St-Clap	20
Amadiou, Aynac	20
Monbratrand, Aynac	20
Soulliac, Aynac	20
Marly, Aynac	20
Poné, Aynac	20
Pezet, Docteur, Figeac	200
Société, Blanchisseries, Figeac	100
Baduel Paul, Adjoint, Figeac	100
Vve Andrieu Marie, Figeac	5
Monbratrand Pierre, Souceyrac	20
Vivien Paul, Souceyrac	200
Divers, Commune de Quissac	15
Gallié Archippe, Quissac	40
Divers, Commune de Quissac	50
Bargues Jean, Grèzes	20
Bouzon Louis, Grèzes	20
Chayriguet Louis, Grèzes	20
Davidou Gaston, Maître de Gourdon	100
Poujade Cyprien, Gourdon	100
Planacassagne, Sous-Préfet, Gourdon	100
Le Personne de Force et Lumière du Quercy, Gourdon	150
Févory Léon, Cultivateur, Bouffillac	25
Bergougnoux Guillaume, Bouffillac	25
Divers, Commune de Millhac	10
Divers, Commune de Gourdon	5
Divers, Commune de St-Cirq-Madelon	5
Divers, Commune de St-Clap	5
Service vicinal de Gramat	111
Commune de Miers	500
Vermes Henri, Alviçgne	40
Divers, Commune d'Alviçgne	40
Daubert Marcel, Alviçgne	20
Bouat Jean, Alviçgne	20
Boungrel Henri, Lab-Murat	20
Mlle Langlais, Lamolhe-Fénéol	20
Lacan Louis, Salviac	20
Bousquet Gaston, Soulliac	20
Anonyme	20
Lataste Marie, Bagnac	50
Poujade, Bagnac	20
Séverin, Bagnac	200
Lataste Gaston, Bagnac	200
Delrieux Lucienne, Cabrerets	20

(A suivre.)

Baccalauréat

Sont reçus définitivement, dans la journée de lundi, les élèves du lycée Gambetta dont les noms suivent :

Latin-langues. — Barthélémy.

Philosophie. — Autré (assez bien) Couailhac, Delpech (Camille), Dilhae, Fontès, Galaup, Joly, René Delpech (assez bien).

Nos félicitations.

Conseil Général du Lot

Le Conseil général du Lot s'est réuni lundi matin, en session extraordinaire, pour discuter la question de l'électrification et des autobus.

La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Larnaudie, vice-président, qui prononce une allocution.

Étaient présents : MM. Larnaudie, Jardel, Solmiac, Peindaries, Fontaine, Gayet, Tassart, Calmon, Cambornac, Bouat, Constant, Rougier, Pezet, Coucula, Coudere, de Lapize, Bénech, Limes, Rouma, Orliac, Lacaze, Guilhem, Vaissé, Claret.

Séance de pure forme : le Conseil se réunit en commission et la séance publique est levée à 11 heures 1/2.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 3 h. 1/2. M. Jardel indique que les travaux pour le réseau téléphonique du Lot commenceront par le canton de Souillac.

M. Pezet propose de voter le projet relatif au barème qui sert à déterminer le prix d'entretien des aliénés à l'asile de Leyme.

M. Calmon demande que le prix pour les aliénés militaires pensionnés soit diminué. M. Jardel propose de demander au directeur de l'asile de placer dans la deuxième classe les militaires pensionnés.

Cette proposition est adoptée. M. Rougier donne communication du rapport relatif aux prix de journée dans les hôpitaux. Approuvé.

M. Cambornac propose de fixer le prix du loyer de la caserne de gendarmerie de Souillac à 8.000 fr. Adopté.

M. Coeula propose d'adopter le crédit relatif à l'aménagement de la salle du Conseil général pour le public. Adopté.

M. Constant donne communication du rapport relatif à l'électrification des 8 cantons du nord du département.

Ce sont les cantons de Gourdon, Payrac, Souillac, Martel, Vayrac, Bretenoux, St-Céré, Gramat.

Une somme de 15 millions environ sera nécessaire.

Le département devra payer une subvention annuelle dont le total s'élève à 760.000 francs, pendant 6 ans.

La somme à inscrire serait pour les premières années 120.000 francs.

Cette dépense serait couverte par le vote de 8 centimes départementaux.

M. Lacaze parle au nom des cantons du sud du département.

Après de longues observations présentées par MM. Rougier, Limes, Jardel, Bénech, Lacaze, Tassart, Bouat et le Préfet, les conclusions du rapport de M. Constant sont adoptées.

Le Conseil est appelé à discuter ensuite la question des autobus, remaniement du réseau et renouvellement du contrat.

Le Conseil se réunit en commission et la séance est levée à 6 heures 1/2.

Hors séance, le Conseil vote les deux vœux suivants :

M. Calmon dépose le vœu suivant : Les membres du Conseil général du Lot,

considérant la gravité de l'heure présente, demandent au Parlement de maintenir les droits de la souveraineté nationale, de ratifier seulement les engagements internationaux que la France peut réellement tenir, de ré-

primer toute fraude fiscale et toute évasion de capitaux. Convaincus que l'assainissement financier et la stabilisation monétaire ne peuvent être exclusivement demandés aux crédits extérieurs et aux impôts indirects, ils demandent le vote du sacrifice exceptionnel sur la fortune acquise.

M. Coeula dépose le vœu suivant : Le Conseil général du Lot, profondément attristé par la violence de la guerre des pays ex-alliés contre la France, considère que la propriété de la Nation, la sauvegarde de ses conquêtes sociales ; la protection bien comprise du patrimoine des épargnants, font une obligation impérieuse à la collectivité française, de manifester sans retard, par un vigoureux effort, et sa vitalité et son ardent volonté de remédier aux rudes conditions économiques qui lui sont imposées.

A cet effet, émet le vœu : 1^o Qu'à titre exceptionnel et préalablement à tout emprunt extérieur soit créé un impôt de répartition inspiré des règles de l'ancienne contribution personnelle mobilière, sur tout habitant français ou étranger de tout sexe, jouissant de ses droits et non réputé indigent.

2^o Que dans les communes, la répartition du contingent à réaliser soit confiée à une commission présidée par le maire, groupant au même titre les conseillers municipaux, les répartiteurs titulaires et adjoints, la dite commission assistée du contrôleur des contributions indirectes.

3^o Que cet impôt soit payable par moitié, en deux annuités, et qu'une bonification de 5 0/0 soit consentie en faveur du versement anticipé de la deuxième annuité.

4^o Que tout citoyen justifiant d'un versement à la contribution volontaire, avant la date du 14 juillet 1926, ait le bénéfice d'une décharge égale au montant de son versement spontané sans toutefois entraîner un remboursement.

En conséquence, le Conseil général du Lot, réclamant de sévères économies, estime que le résultat de semblable imposition, en principe réservée à l'amortissement de la dette de guerre, doit être affecté en premier lieu au rachat de nos créances à l'étranger, de façon à accélérer le rapatriement de l'or mis en gage à l'étranger, premier facteur de revalorisation du franc, de nature à rétablir la puissance financière de la France par le fléchissement du coût de la vie.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le décès de M. Escalié, ancien élève du lycée Gambetta, étudiant en droit à Toulouse, décédé à l'âge de 21 ans.

Cette mort provoquée par une piqûre de mouche charbonneuse, a vivement ému les amis du regretté étudiant qui était le fils de M. Escalié, ancien adjudant de gendarmerie.

Nous adressons à la famille, si cruellement éprouvée, nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Paul Faurie, en la personne de sa femme, décédée à l'âge de 44 ans.

Nous prions M. Faurie et la famille d'agréer nos vives condoléances.

Nous apprenons également le deuil qui frappe les familles Roussel, Bonnet, Bach en la personne de M. François Roussel, menuisier décédé à l'âge de 50 ans.

A la famille nous adressons nos condoléances.

Société des Etudes du Lot

Rappelons que c'est après-demain jeudi 22 juillet courant, qu'aura lieu l'excursion, organisée par la Société des Etudes, pour ses membres et leurs familles.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à mercredi soir, dernier délai, chez M. Ricard, librairie Girma, Boulevard Gambetta.

Le programme de l'excursion comprend la visite du château de Bonaguil, dans la matinée, déjeuner à Fumel, visite des forges de Fumel, dans l'après-midi. Quelques bonnes surprises sont réservées aux excursionnistes.

Le départ aura lieu par le premier train du matin, sur Libos, à 6 h. 22. Retour le soir même, par le train de 19 h. 49.

Accidents du travail

Mlle Berthe Carrère, 22 ans, demeurant, 18, rue Saint-Géry, employée à l'usine électrique, avenue de l'Abattoir, occupée au perçage de chaps en laiton, a eu la main gauche prise par la courroie de transmission qui lui occasionna une plaie contuse du médius.

Cette blessure, examinée par le docteur Besse, nécessitera 12 jours de repos.

aura lieu cette année les 31 juillet, 1^{er} et 2 août.

Le programme est le même que les années précédentes.

Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

Cabrerets
Certificat d'études. — Quatre élèves, trois filles et un garçon, ont été présentés, vendredi dernier, à Lauzès, pour le certificat d'études primaires, par nos sympathiques instituteur et institutrice, Mme et M. Grimal.

Tous les quatre ont été reçus, deux jeunes filles avec la mention très bien, dont une a eu le prix d'honneur, et la troisième avec la mention bien.

Nos félicitations aux jeunes lauréats et lauréates et à leurs dévoués maîtres.

Luzach
Election du maire. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier pour l'élection du maire en remplacement de M. Martin, décédé.

Quatorze conseillers étaient présents.

M. Poujade, premier adjoint a obtenu, au premier tour de scrutin, 10 voix contre 4 bulletins blancs.

En conséquence, M. Desprat Auguste, président de séance, proclama M. Poujade, élu maire de Luzach.

L'élection de l'adjoint aura lieu dimanche prochain 25 courant.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Dupuch, directeur de notre E. P. S., à la direction de l'E. P. S. de Belvès (Dordogne).

Nous félicitons M. Dupuch de l'avancement qu'il vient d'obtenir, mais nous regrettons son départ, car il s'était acquis parmi nous de réelles sympathies.

Succès. — M. Gerbus, délégué à l'E. P. S., vient de subir brillamment à Paris les épreuves du professorat, ordre des sciences. Nos félicitations.

Albas
Vois aux mutilés. — Les mutilés titulaires d'une carte d'invalidité accordant une réduction de tarif sur les chemins de fer et autobus sont informés qu'ils doivent s'adresser à la mairie pour renouveler leur carte dans le courant de ce trimestre.

Fournir le titre de pension et une photo réglementaire 3 x 4.

Bélaye
Fête locale. — La fête locale de Bélaye est fixée aux 24, 25 et 26 juillet courant.

Nous lisons au programme en plus des jeux divers : Concours de tir, courses de bicyclettes, grands bals de jour et de nuit, éclairage électrique, brillant feu d'artifice. Tout semble annoncer une fête superbe.

Accident. — Le nommé Micheletto Mattia, sujet italien, métayer chez M. Dubernard, à Lalaurie, en fauchant à la machine, par suite d'imprudences, s'est sectionné le tendon du talon. Le D^r Blanchès appelé aussitôt a ordonné l'hospitalisation du dit Micheletto.

Parnac
Accident. — En faisant de l'acrobatie sur sa bicyclette, le jeune Maurice Delencs a fait une chute assez violente pour occasionner une profonde blessure à l'arcade sourcilière gauche. Le docteur a dû pratiquer des points de suture.

Bureau de bienfaisance. — La commission administrative a désigné M. Mazure, notaire à Luzach, comme son représentant à la commission cantonale d'assistance aux vieillards.

St-Vincent-Rive-d'Oit
Nomination. — M. Trouvot, chef du secteur électrique de Gourdon, vient d'être affecté au service du secteur de Luzach, avec résidence dans notre localité.

Mme et M. Trouvot ont laissé à Gourdon de sincères amitiés. Nous leur souhaitons une bien cordiale bienvenue, avec l'espoir qu'ils trouveront agréable le séjour dans notre pittoresque site de la vallée du Lot.

Sauzet
Certificat d'études. — Les trois élèves de notre école laïque présentés au certificat d'études primaires ont tous été reçus avec la mention bien.

Nos félicitations aux jeunes lauréats et à M. Babuel, leur dévoué maître.

Saux
Orage. — Après quelques jours de grande chaleur, un violent orage est passé sur notre commune dans la nuit de dimanche à lundi. Après un grand coup de tonnerre, quelques grêlons sont tombés sans causer de dégâts. La pluie est venue ensuite mais n'a pas été abondante. C'est au nord de notre commune que l'orage sévissait avec plus d'intensité. On ne signale pas de désastre aux environs.

Une grêle serait la ruine du pays, car le blé forme ici un revenu considérable. La moisson n'est pas encore faite, mais on commence à s'y livrer.

Espérons qu'il y aura un répit pour mener à bien cette grande récolte.

Duravel
Elections de la municipalité. — Les Conseillers municipaux ont procédé dimanche 18 courant à l'élection du maire, en remplacement de M. Capoulan, décédé.

M. Cazabonne adjoint, a été élu par 11 voix sur 11 ; M. Cax a été nommé adjoint par 8 voix.

Prayssac
École publique des filles. — Aux derniers examens du certificat d'études, présidés par M. l'inspecteur d'Académie et par M. Doumère, inspecteur primaire, toutes les élèves de notre école ont été reçues avec les mentions bien et très bien.

Voici les noms des lauréates : Mlles André Blanchès, Simone Charles, Claire Croizat, Renée Duvoyer, Henriette Labro et Marguerite Lagard.

Le prix offert par M. Bousquet, professeur honoraire, a été décerné à Mlle Marguerite Lagard, reçue première du canton, avec félicitations du jury.

Au concours ouvert par le Manuel général entre les meilleures élèves des écoles primaires de France, Mlle Lagard a reçu un prix et Mlle Henriette Labro une mention honorable.

Rappelons que trois élèves de notre école ont subi dernièrement avec succès le concours national des bourses (2^e série).

Aux lauréates, à leur dévouée maîtresse et directrice de l'école, Mlle Delrieu, nos bien sincères félicitations.

Touzac
Fête votive des 24, 25 et 26 juillet. — Samedi Annonce de la fête par les salves d'artillerie; bal de nuit.

Dimanche : A 9 heures, distribution des bouquets; 11 heures, apéritif-concert; 14 heures, attractions diverses, manège, tourniquets, lirs; 15 heures, jeux divers, course à pied, de la crèche, etc.; 17 heures, bal de jour (orchestre fumé); 21 heures, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, illumination, bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi : Ballon « Montgolfière » à 15 heures, grandes courses de bicyclettes organisées par l'U. V. F. (100 kilomètres); 1^{er} prix, 80 fr. Engagements perçus au Café National, 3 fr.; à 21 heures, bal de nuit; à minuit, réveillon d'adieu.

Le comité ne répond pas des accidents.

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal de la commune de Vers s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire, pour tenir sa session de mai. Les budgets de la commune et du bureau de bienfaisance ont été approuvés. Un supplément de cent francs a été accordé au secrétaire de la mairie. Un crédit de 500 fr. a été alloué à la société de chasse, la « Rallye Polémie ». Certains demandés d'assistance aux vieillards et à la médecine gratuite ont été examinés et approuvés. La question de l'électrification a été spécialement étudiée. La commune donne son adhésion à la formation d'un syndicat intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'une distribution électrique dans toute la région.

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études ont eu lieu à Vers, comme l'an passé. Sur 25 candidats (13 garçons et 12 filles), 22 ont

été définitivement reçus. Les trois élèves de nos écoles publiques sont en bon rang parmi les lauréats. Félicitations

Arrondissement de Figeac
Figeac
Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni Vendredi 16 Juillet à 20 h. 30 à la Mairie sous la présidence de M. le Dr F. Pezet, Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Léonard Ernest, ouvrier peintre, tambour de la C^{ie} des Sapeurs-Pompiers, est désigné pour exercer les fonctions de Tambour-affecteur à partir du 1^{er} Août prochain.

Le règlement et tarif de l'octroi venant à expiration le 31 décembre 1926 est renouvelé pour trois ans avec quelques modifications dans les tarifs actuels.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau d'Administration du Collège de Garçons ainsi que le procès-verbal de la réunion du Bureau d'Administration du Collège de Jeunes Filles sont approuvés.

Répondant aux vœux de la population de Figeac et des environs, le Conseil s'associe entièrement au vœu exprimé par ces deux assemblées en vue d'obtenir l'organisation d'un concours de chant dans deux établissements, pour la rentrée des classes, un cours spécial permettant aux élèves qui n'auraient le désir de se préparer aux examens des Postes, du Brevet de l'Enseignement Primaire, de l'École Normale, des Contributions, des Ponts et Chaussées, etc., tout en leur laissant la faculté si, en cours d'études leurs intentions venaient à se modifier, de rejoindre en seconde B leurs camarades de la section moderne en vue de leur préparation aux examens de l'enseignement secondaire.

Ensuite sont admis à bénéficier de la Bourse d'externat dans les Collèges Communaux les élèves suivants qui ont subi avec succès les épreuves du Concours du 13 Juillet :
Gorass André, — Lalanne Baptiste, — Felzinas Elise, — Lagrange Marie-Louise.

Un augmentation d'indemnité est accordée à partir du 1^{er} Juillet pour le remontrage des horloges et trois demandes d'assistance aux femmes en couches reçoivent un accueil favorable.

Sauvetage. — Vendredi, vers 6 h. du soir, M. Boyer, négociant, rue Emile Zola, a retiré du Cécy au lieu dit « Prentegarde » un jeune garçon âgé d'une douzaine d'années qui se serait noyé sans son intervention.

Nos félicitations à M. Boyer.

Tribunal correctionnel. (Audience du 17 juillet) — Pedro Nicolas, manoeuvre, sans domicile fixe, trouvant le tarif des chemins de fer trop élevé, se passe de ticket et voyage à l'œil. Pris par un contrôleur, il devra comparaître, mais il fait défaut. Le tribunal, se passant de sa présence, le condamne à 50 fr. d'amende et aux dépens.

— Francesca Cavaliero, sujet italien, âgé de 27 ans, terrassier, domicilié à Figeac, est prévenu de défaut de certificat d'immatriculation. Comparaît mal le français et peu au courant des usages, c'est par ignorance qu'il est en défaut. Le tribunal en tient compte et le condamne qu'à 16 fr. d'amende avec sursis et aux dépens.

— M. Henri Labrousse, 54 ans, cultivateur à St-Jean-Lespinasse, et son fils, Antonio Labrousse, 17 ans, cultivateur au même lieu, sont prévenus de chasse en temps prohibé. Cette affaire, qui a nécessité une longue et minutieuse instruction, comprend deux délits.

Le père Labrousse prétend avoir tiré sur des pigeons qui menaçaient ses semences d'avoir et de le faire, mais il portait un échelas et non un fusil.

Pour le fils, le tribunal se constitue en tribunal d'enfant et prononce le huis clos.

M^e Perès, en juriste consommé, présente habilement la défense.

Le tribunal, faisant bénéficier du doute de la première cas, relaxe les prévenus sans dépens; dans le deuxième cas, l'inculpé est condamné à 50 fr. d'amende, avec sursis, au prix du permis général à la remise de l'arme ou 200 fr. pour en tenir lieu. Le père civilement responsable.

Assier
La Fête Nationale. — Notre fête nationale a été, cette année, parfaitement réussie. Rien n'y manquait. Illuminations, feu d'artifice et bals avaient été organisés avec goût par nos militants républicains. Nombreux aussi étaient les promeneurs et on dansa bien avant dans la nuit.

St-Céré
Succès scolaire. — M. Abel Sauton, de Soucirac, élève de l'école primaire supérieure, vient d'être déclaré admissible au concours d'admission à l'École d'arts et métiers d'Aix.

Nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
La fête des marronniers. — Dimanche, le vent du Midi rendit la température, déjà très chaude, extrêmement lourde.

La fête des Marronniers s'en ressentit dans la journée.

Vers 18 h. 30, une pluie fine, mais tout à fait insuffisante, se mit à tomber, rafraîchissant la température et incitant les promeneurs à sortir.

La fête de la soirée fut particulièrement intéressante et pleine d'entrain.

La jeunesse se rattrapa avec plaisir.

Un coup de corne de taureau. — Le propriétaire de la ferme du Noualet, M. Liébus père, a reçu en plein flanc un coup de corne d'un taureau.

Il dut faire appeler aussitôt un docteur pour lui donner les soins que comportait son état qui, heureusement, n'inspire aucune inquiétude.

Souillac
Une fête de gymnastique à l'école des garçons. — Mercredi 14 juillet, à 15 h., a eu lieu dans la cour de l'école des garçons une fête organisée par l'Union Sportive Souillacoise et à laquelle assistaient M. le Sous-préfet de Gourdon, M. le lieutenant Combas, MM. Maury et Lery, adjoints, les Conseillers municipaux, etc.

Au programme figuraient des exercices de gymnastique et des danses anciennes, qui furent exécutées par la section des juniors de l'U. S. S. (30 exécutants), dirigée par le sergent Maître, et la Société de jeunes filles les Moutettes de Souillac (30 exécutantes) que dirigeait Mlle Lescoux.

Les mouvements cadencés et rythmés par la musique d'un orchestre dirigé par M. Martin, ravirent le public.

M. Laveyssière, un vieil ami des Souillacois, avait conduit la fanfare de Mariel, qui se fit entendre pendant les entr'actes.

En somme, ce fut une fête bien réussie, qui fit honneur à ceux qui l'avaient organisée : Mlle Salivas, MM. F. Bizac, G. Montcouquet, M. Lacombe et les membres de l'U. S. S.

Classe 1927. — Voici la liste des jeunes gens de la commune appartenant à la classe 1927 :
Maurice Dumont, Guy Vayssières, Victor Marmisse, Charles Bonnet, Robert Sourzac, Roger Damazat, André Souchal, Pierre Delmond, Albert Cayrol, Jean Bourriane, Henri Jarrou, Etienne Manel, Edouard Graeber, Maurice Conte, Ernest Gabet, Charles Lavergne, Louis-Jean Fige, Jean Lalbas, René Séradou, Baptiste Fracey, Edmond Espécel.

Léobard
Hymène. — Nous apprenons le mariage de M. Noël Picardon, industriel, à Labarde, commune de Léobard, avec Mlle Jeanne Vielmon, secrétaire de mairie, à St-Aubin-de-Nabirat. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Le sympathique M. Picardon, la veille de son mariage, fut victime d'un accident de bicyclette qui faillit lui coûter la vie, sa machine fut mise en pièces, mais lui-même sortit indemne de sa rencontre avec une charrette.

Concorès
Certificat d'études. — A l'examen du certificat d'études qui a eu lieu à St-Germain sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire à Gourdon, les 7 élèves présentés par nos écoles publiques ont été reçus.

Ce sont :
Garçons : Soulié René, Gaydou André, Deneux Paul (mention bien).
Filles : Naïda Lacam, Clémence Cabarrot, Alice Bouygues, Elothie Bazillon (mention bien).

Nos félicitations à ces jeunes lauréats.

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance les membres du conseil municipal ont voté une somme de 12.000 francs pour la construction du chemin de Beuregard à Masdepeun.

Cet emprunt a été voté à l'unanimité.

Enfin voilà une région bien deshéritée qui va avoir, sous peu, un chemin convenable !

LES CHANGES
Les changes ce matin à 11 heures étaient :
Livre : 231,50.
Dollar : 47,50.

Dernière heure
LE NOUVEAU MINISTÈRE
Voici la composition du nouveau ministère.

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères : M. E. Herriot.
Justice et Alsace-Lorraine : M. Maurice Colrat.

Intérieur : M. Camille Chautemps.
Finances : M. A. de Monzie.
Guerre : M. Paul Painlevé.
Marine : M. René Renoult.
Commerce : M. Loucheur.

Instruction Publique : M. Daladier.
Travaux Publics : M. André Hesse.
Agriculture : M. Queuille.
Travail : M. Pasquet.

Pensions : M. Georges Bonnet.
Colonies : M. Dariac.

Sous-Secrétaires d'Etat
Affaires Etrangères : M. Albert Milhaud.
Finances : Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor, M. Jaquier.

Sous-Secrétaire d'Etat au Budget, M. Paul Morel.
Guerre : M. J.-L. Dumesnil.
Régions Libérées : M. Henri Maitre.
Enseignement Technique : M. Bazile.

Marine Marchande : M. Mallarmé.
Aéronautique : M. Robaglia.

Le nouveau ministère comprend 23 membres, dont 13 ministres, 8 sous-secrétaires d'Etat et 2 hauts commissaires. Il comporte 20 députés et 3 sénateurs. Du point de vue politique, il se décompose ainsi :

14 radicaux socialistes, 3 républicains socialistes, 2 républ. de gauche, 2 membres de la gauche radicale, un membre de la gauche républicaine et un membre inscrit à aucun groupe.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 35.

M. Coolidge et les dettes françaises
De Washington. — Le Président Coolidge serait déterminé à persister dans la politique des dettes définie par M. Mellon qui, selon lui, est génératrice à l'extrême.

Il est décidé à ne pas approuver l'emprunt à la France tant que celle-ci n'aura pas ratifié l'accord Mellon-Bérenger.

L'Angleterre achète du charbon
De Prague. — L'Angleterre a acheté, dans les mines tchéco-slovaques, 40.000 tonnes de charbon.

Les catholiques du Mexique protestent contre leur Gouvernement
Les catholiques du Mexique ont décidé de s'opposer à l'application des décrets sur la liberté du culte en faisant le boycottage économique.

Découvertes archéologiques
De Jérusalem. — Une expédition archéologique de l'Université de Philadelphie a découvert des monuments portant des inscriptions qui confirment les textes de la Bible au sujet du règne des Philistins à Rethshan.

Mort d'un sénateur
M. Simyan, sénateur de Saône-et-Loire, est décédé ce matin.

Tuë par une auto
D'Auxerre. — Le cantonnier Léon Duval, de Villeneuve-sur-Yonne, qui passait, en bicyclette, a été tamponné par une auto. Il a été tué.

LES CHANGES
Les changes ce matin à 11 heures étaient :
Livre : 231,50.
Dollar : 47,50.

VIE CHÈRE
Certains commerçants cherchent à induire en erreur la clientèle en prétendant que si leurs prix sont plus élevés c'est parce que la qualité de leur marchandise est de beaucoup supérieure; argument facile qui les incite à faire des hausses aussi fréquentes qu'injustifiées.

Dans de nombreux cas la vérité est cependant toute autre.

En effet, un constructeur comme « Bernard-Moteurs » par exemple, grâce à une production considérable, par des moyens les plus perfectionnés, les plus modernes, peut livrer à la clientèle des moteurs nettement supérieurs, à des prix pourtant les plus bas, comparés à ceux des concurrents qui travaillent en général avec un outillage démodé en ne produisant que peu d'appareils chaque année.

Chacun comprend en effet, qu'une usine fabriquant des milliers de moteurs, peut avoir, comme ingénieurs, contremaîtres et ouvriers, des spécialistes de grande valeur, disposant de toutes les machines du dernier cri, aussi bien pour étudier les moteurs que pour usiner les différentes pièces dans les meilleures conditions possibles.

Cette Usine passant, pour les matières premières, des marchés très importants se chiffrant par milliers de tonnes, peut obtenir à qualité égale, des prix moindres et imposer un contrôle de toutes ces matières.

Toutes ces raisons font donc que les moteurs « Bernard » sont tout à la fois de qualité supérieure, en même temps que les moins chers.

D'ailleurs, voici deux preuves indiscutables de la supériorité marquée de « Bernard-Moteurs » : ses concurrents cherchant, les uns après les autres, à copier tant bien que mal, les perfectionnements qu'il a réalisés, pendant que la clientèle, reconnaissant à l'usage la valeur de cette marque, lui réserve de plus en plus toutes ses faveurs, plus de 25.000 moteurs de cette Maison étant actuellement en service, référence sans précédent.

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur Paul FAURIE, Messieurs Louis et Pierre FAURIE, Monsieur et Madame Raymond CAYLA et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Louis DELPORT et leurs enfants, les familles FRANÇ, GRIMAL, GRÉPON et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Renée FAURIE
Née FRANÇ
décédée le 19 Juillet dans sa 44^e année.
La levée du corps aura lieu le Mercredi 21 Juillet à 8 h. très précises.
Assemblée maison mortuaire : Place des tabacs.

AVIS DE DÉCÈS
Les familles ROUSSEL, CALVET, BACH, BONNET et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François ROUSSEL
menuisier, rue St-Maurice, 8,
et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 21 juillet à 17 h. 30 en l'Eglise Cathédrale.
Réunion maison mortuaire, rue St-Maurice.

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER
la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine : 3 fr. 50-4 fr. 50 d'impôt.
Pharmacie Orliac à Cahors.

Achat de Tilleul sec
S'adresser
PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE
BOULEVARD GAMBETTA (en face le Théâtre)

MÉTAIRIE de 30 Hectares labourés
5 PRAIRIES, avoc VIGNES
Située en face de Castelnaud de Montratier
Bien Outillée
à prendre à mi-fruit en Octobre

PROPRIÉTAIRE achèterait Tracteur
si prendre sait conduire et entretenir
Écrire à M. PÉRIER de FÉRAL
à CASTELNAU DE MONTRATIER (Lot)

dames ne sortaient qu'accompagnées, même dans le parc ; Ben les quittait le moins possible. Il essayait de rendre service encore, et guettait sur le visage de sa cousine le moindre signe de satisfaction.

Sir Michael avait écrit à Sigmart pour lui raconter l'attentat dont son pilote avait été victime, et il attendait avec impatience une réponse qui tardait à venir. De son côté Cincinnatus avait aussi écrit au constructeur, afin que celui-ci prévint la « noble famille Boutefeu dont le fils essaye de se faire passer pour un paysan ».

Le médecin et le chirurgien venaient tous les jours à Adlersnest. Un silence complet régnait autour du château que surveillait la police. Pendant les heures de sortie ou de repos de l'infirmière, Featherstone ou Benjamin se relayaient au chevet du blessé. Sir Michael n'entendait rien à ces choses et préférait courir les bois avec les battues policières, dans l'espoir de capturer lui-même Wiese.

Le premier novembre, vers quatre heures de l'après-midi, comme les hôtes du château étaient réunis pour le thé dans le jardin d'hiver dominant sur la terrasse afin de jouir du soleil pâle mais encore doux, le garde sonna du cor, et une automobile de place de Wiesbaden monta vers le château. Sur le siège, un inconnu correct, à côté du chauffeur, tenait une valise sur ses genoux.

(A suivre)

ROBERT BOUTEFEU

Chauffeur

PAR
la Comtesse de BAILLEHAUHE

XXXIII

— Et tout de suite la police ! ajouta Featherstone.

Aidés du chauffeur, les deux Silversmith et Featherstone soulèverent Plomeur. Une déchirure moite parut dans le dos du jeune homme évanoui : le dernier coup de poing de Wiese était un coup de couteau.

En silence, les porteurs montèrent le perron avec leur charge ; les deux jeunes filles suivirent atterrées, les yeux fixés sur ce grand corps abandonné, si mince, si souple, sur ce beau visage pâle aux paupières closes.

— Est-ce que nous allons dans sa chambre ? demanda Benjamin dans l'escalier. C'est bien petit.

— Non ! fit Cincinnatus brusquement et à voix enrouée. Dans la chambre Louis XV !
Déjà toute la domesticité accourait, chuchotant et apeurée. On découvrit le beau lit d'apparat, préparé pour les visites grandioses.

— Allez-vous-en, petites filles ! cria Featherstone. Ceci est notre affaire !

Elles s'éloignèrent, Iris pleurant, Bella toute blanche avec des éclairs de rage passionnée dans les yeux ; elles voulurent mettre lady Silversmith au courant de ce qui venait de se passer, mais celle-ci avait une attaque de nerfs et sanglotait sur l'épaule de Céline.

Doucement, maîtres et serviteurs se mirent en devoir de dévêtir Damien ; celui-ci rouvrait par moments les yeux, grondant de douleur. Il se rendait un peu compte des soins dont il était l'objet et essayait de dire de vagues « merci » que l'on ne percevait qu'à moitié, petit sifflement accompagné d'une ombre de sourire errant sur ses lèvres pâles.

Benjamin prit les vêtements et les porta dans la chambre de Boutefeu. Veston et gilet étaient maculés de sang, la police pourrait constater.

Le jeune Anglais, malgré sa rivalité singulière au sujet d'Arabella, avait de la sympathie pour Boutefeu. Sa réserve fière, sa froide courtoisie, sa loyauté absolue, avaient gagné l'estime, presque l'affection du jeune Silversmith. Cet attentat le bouleversa ; il eut voulu rendre service à cet adversaire hautain qui lui avait proposé spontanément de se retirer devant lui pour lui céder la place... Il ne savait comment rendre cette politesse... être utile ? comment ?

Que faisait-on, en temps de guerre, lorsqu'un homme était blessé ? La théorie revint au jeune homme comme une leçon apprise :

« On le déshabille, on le couche, et on avertit la famille...
Il fallait avertir la famille. Mais où cela...
La sonnerie du téléphone retentit.

— Monsieur ! cria le garde-chasse dans le corridor. Le médecin part avec un chirurgien et une infirmière !
Benjamin prit en hésitant le portefeuille de Boutefeu et l'ouvrit. Une enveloppe attira son regard :
« Monsieur le Prince
de la Tour d'Angoumois,
Château du Plessis-le-Rideau
par le Plessis (Vendée). »

En travers de l'enveloppe, ces mots, écrits au crayon :
« A envoyer d'urgence s'il m'arrive quelque chose...
L'enveloppe n'était pas collée. Benjamin l'ouvrit et en tira un papier.
« Venez immédiatement, j'ai besoin de vous. »
Boutefeu. »

Le jeune Anglais se décida vite. Il arracha l'autre moitié de la feuille, recopia l'adresse avec soin en ajoutant la mention Frankreich. Puis il écrivit :
« Venez immédiatement schloss Adlersnest près Wiesbaden, j'ai besoin de vous. » Et il signa : « Boutefeu Silversmith. »

Il était inutile au château pour le moment. Il consulta sa montre, six heures ? tout allait bien. Il remit le portefeuille dans la poche du veston, referma la porte et descendit.

La Sigmart était toujours dans le massif de géraniums ; le chauffeur Ernst, entouré de vingt personnes, en nettoyait le siège maculé de sang. Benjamin courut à l'Opel et se mit au volant :

— Je reviens dans un quart d'heure ! dit-il.
Il mit le cap sur Biebrich, afin d'envoyer par télégramme le message « à la famille ».

Le brave garçon pensait, en ce faisant, rendre au Français sa courtoisie de l'avant-veille.

Il y avait trois jours que Boutefeu reposait dans la chambre impériale d'Adlersnest, veillé par une infirmière Allemande. La blessure n'était pas très profonde ; le poignard avait dévié sur une côte et pénétré de biais vers l'épaule, tranchant dans les muscles et n'atteignant pas le poulmon.

Les journaux locaux, puis ceux d'Allemagne et de France, publièrent une dépêche d'agence :
« Wies

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Fonds d'Etat' and 'Crédit National'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Crédit National' and 'Crédit Foncier'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Crédit Foncier' and 'Communes'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Communes' and 'Fonciers'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Fonciers' and 'Villes de Paris'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Villes de Paris' and 'Valeurs étrangères'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 9 juillet', and 'Cours du 16 juillet'. Rows include 'Valeurs étrangères'.

Chemins de fer

Table listing railway lines and their status, including 'Est 6 0/0', 'Est 5 0/0', etc.

L'OPINION

Journal du Samedi

Paraissant tous les samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VIIe arr.

Sommaire du samedi 10 juillet 1926

Editorial: Dernières hésitations: Maurice Colrat. Ce qu'on dit. Affaires extérieures: Au pays du lion de Juda: Jacques Chastenet. Affaires intérieures: Les forces politiques de la France: l'Hérault: Trygée. Affaires économiques: Par delà le bien et le mal: René Pleven. Notes et Figures: Le cirque Motier: Jules Bertaut. Les étrangers excentriques du Paris d'aujourd'hui: A. de Bersaueourt. Un portrait de Napoléon: E. de Morsier. Littérature: « L'Escapade »: André Thérive. Ce qu'on lit. Musique: Réflexions sur les concours du Conservatoire et le Prix de Rome: G. Samazeuilh. Voyages: Visite de Carpentras. II: J.-L. Vaudoyer. Bibliophilie: « Le Livre »: Bormans. Sports: Inauguration de Marcel Berger. « La rue Saint-Rustique », bois de Jacques Boullaire.

REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du n° de juillet 1926

Après l'Assemblée générale de l'O. G. E.: Discours de M. le Dr Ribadeau-Dumas, médecin-chef de la Maternité de Paris, vice-président de l'O. G. E.

Pages médicales: Les bases de la désinfection, par le Dr Dujarric de la Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur. Comment on détruit les vies humaines.

Pages sociales: Le problème de la mortalité infantile: Comment établir les statistiques des œuvres de protection de l'enfance, par le Dr Georgette Labeaume, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris. Qu'est-ce que l'Union internationale contre le péril vénérien. Le Congrès international d'orientation professionnelle féminine. Kerustum, par Mme le Dr Houdré, médecin-chef du Sanatorium de Kerpape. Une année d'études sociales à Boston.

Pages de la Vie scolaire: L'école de demain. L'enseignement de l'hygiène à l'école. Dans une école d'arrière. Une belle œuvre scolaire, par M. Loisel, Inspecteur d'Académie de la Charente-Inférieure.

Bibliographie

LA MODE PRATIQUE rend la vie moins chère en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc. Grâce à la Mode Pratique vous travaillerez sans rien acheter, vous économiserez du temps et de l'argent. Un an, 52 n°s, 5 francs, 20 fr. BACHETTE

Pages sportives:

La gymnastique simplifiée à l'école primaire et à l'école maternelle, par C. Dacheville ex-instituteur, professeur de gymnastique au Lycée de Vesoul. Ne craignez pas le soleil.

Pages de la famille:

Des conseils pour les mamans, par le Dr Hygia. L'enseignement anti-vénérien, par le Dr Julien, médecin-major de 1re classe. Le courrier de la maman, par Mme le Dr Houdré médecin-chef du Sanatorium de Kerpape. Un spiro-mètre pratique, par Mme le Dr Houdré.

Parmi les livres:

La Revue de l'Ecole maternelle française. Rose des Activités féminines pour l'orientation professionnelle de jeunes filles, par Mlle Louise Mauvezin, secrétaire bénévole du Conseil d'enseignement ménager de la Chambre des métiers de la Gironde et du Sud-Ouest.

Cœur générale de l'Enfance:

Le secours immédiat. A Kerpape. Le n° 1 fr. — Abonnement annuel, 12 francs. 37, rue Boissy d'Anglas, Paris 8e.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ETE 1926

Circuits en Auto-Car au départ de Vannes

du 12 Juillet au 15 Septembre

CIRCUIT A

Lundi, Mercredi et Vendredi

Départ 13 h. (Place de l'Hôtel de Ville) — Retour vers 18 h. 30.

Vannes — Baden — Pont de Bono — Auray — Locmariaquer — Carnac — Auray — Champ-des-Martyrs — Ste-Anne-d'Auray — Vannes.

Prix du transport: 35 francs.

CIRCUIT B

Tous les Mardis — Départ 9 h. — Retour vers 18 h. 30.

Vannes — Elven — Rochefort-en-Terre — Malesroit (arrêt pour le déjeuner) — Plœrmel — Josselin — Calvaire de Guehanno — Vannes.

Prix du transport: 45 francs.

Nombre de places limité.

Location des places à l'avance moyennant 1 franc par place.

Pour les billets et la location, s'adresser aux Bureaux de l'Entreprise Cautru frères, 18, Place de l'Hôtel de Ville à Vannes.

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour tous les dimanches du 11 juillet au 19 septembre 1926.

1re journée: Rocamadour, Gouffre de Padirac, Maurs.

2e journée: Maurs, Conques, Entraygues, Espalion.

3e journée: Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Millau.

4e journée: Millau, Rodez.

5e journée: Rodez, Viaduc de Tarn, Najac, Villefranche-de-Rouergue.

6e journée: Villefranche-de-Rouergue, Cabrerets, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet: 400 frs. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn). Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la C* d'Orléans 16, Boulevard des Capucines, Paris (IXe).

PAPIERS PEINTS

depuis 0.80 le rouleau

Echantillons franco

GRANDE MANUFACTURE

51, Bd Garibaldi, PARIS

Imp. COUJSLANT (personnel intéressé)

Le Gérant: A. COUJSLANT.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des:

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Dr ORTEL

Après l'Examen des Diplômes du Paris

Doyen au Collège de la Faculté de Paris

écrit:

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL conforme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon: 14 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1926

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, including routes like 'OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. EXP. OMNIB.' and arrival/departure times.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, including routes like 'OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE RAPIDE' and arrival/departure times.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, including routes like 'CAHORS... Pradines... Mercuès... Douelle (Arrêt)... Parnac... Luzzech... Castelfranc... Prayssac (Arrêt)... Puy-l'Évêque... Duravel... Soturac-Touzac... Fumel... LIBOS...'.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, including routes like 'LIBOS... Fumel... Soturac-Touzac... Duravel... Puy-l'Évêque... Prayssac (Arrêt)... Castelfranc... Luzzech... Parnac... Douelle (Arrêt)... Mercuès... Pradines... CAHORS...'.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, including routes like 'St-Denis-près-Martel... Vayrac... Bétaillé (arrêt)... Puybrun... Bretenoux-Biars... Port-de-Gagnac... Laval-de-Cère... Lamativie... Siran (arrêt)... La Roquebrou... AURILLAC... arrivée.'.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, including routes like 'Le Buisson, dép... Sarlat... Cazoullès... Souillac... Le Pigeon... Baladou, Arrêt... Martel... St-Denis-p.-M. ar.'.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, including routes like 'TOULOUSE, dép... CAPDENAC... FIGEAC... Le Pournel... Assier... Flaujac (halte)... Gramat... Rocamadour... Montvalent... St-Denis-p... Martel... Quatre-Routes... Turenne... BRIVE... PARIS (Orsay) ar.'

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, including routes like 'CAHORS... Cabessut... Arcambal... Vers... Saint-Géry... Conduché... Saint-Cirq-la-Popie... St-Martin-Labouval... Calvignac... Cajarc... Montbrun... Toirac... Lamadeleine... CAPDENAC...'.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Aurillac and St-Denis-près-Martel, including routes like 'AURILLAC... départ... La Roquebrou... Siran (arrêt)... Lamativie... Port-de-Gagnac... Laval-de-Cère... Bretenoux-Biars... Puybrun... Bétaillé (arrêt)... Vayrac... St-Denis-près-Martel.'

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Le Buisson, including routes like 'St-Denis-p.-M. d... Martel... Baladou, Arrêt... Le Pigeon... Souillac... Cazoullès... Sarlat... Le Buisson, ar.'

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, including routes like 'PARIS (Orsay) d... Brive... Turenne... Quatre-Routes... St-Denis-p... Martel... Rocamadour... Gramat... Flaujac (halte)... Assier... Le Pournel... FIGEAC... CAPDENAC... TOULOUSE'.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, including routes like 'CAPDENAC... Lamadeleine... Toirac... Montbrun... Cajarc... Calvignac... St-Martin-Labouval... Saint-Cirq-la-Popie... Conduché... Saint-Géry... Arcambal... Cabessut... CAHORS...'.